

De 1682 (date à laquelle la “terre de Louis” fit son entrée dans la toponymie coloniale française en Amérique du Nord) aux célébrations conjointes du tricentenaire de La Nouvelle-Orléans en 2018, les relations entre la France et la Louisiane ont été tumultueuses, c’est peu de le dire. Cédée à l’Espagne en 1762, rétrocédée à la France en 1800, achetée par les États-Unis en 1803 avant d’être divisée en plusieurs États, parmi lesquels l’État actuel de Louisiane (1812), la Louisiane a continué d’entretenir des liens, directs ou indirects, fraternels ou conflictuels, avec la France et le monde francophone au cours des dix-neuvième et vingtième siècles. En 1809, quelque 10 000 réfugiés de Saint-Domingue (Haïti) ont débarqué à La Nouvelle-Orléans, parmi lesquels 3 000 libres de couleur. La communauté noire libre de La Nouvelle-Orléans s’en est trouvée plus que doublée, et l’identité francophone de la ville renforcée. Toujours au XIX<sup>e</sup> siècle, des dizaines de milliers d’émigrés français (parmi lesquels des journalistes exilés par Napoléon III qui défendaient des positions radicalement progressistes et ont favorisé la diffusion, dans les cercles créoles, de l’idéal d’une société plus égalitaire) ont également intégré et renforcé la communauté francophone blanche de La Nouvelle-Orléans. En 1921, la législature de la Louisiane a interdit l’usage du français comme langue d’instruction dans les écoles publiques locales, en lien avec la politique d’américanisation menée à l’échelle nationale. La création du CODOFIL (*Council for the Development of French in Louisiana*) en 1968 a inversé la donne et a contribué à promouvoir les cultures francophones au sein de l’État. Le bilan de ces efforts, bien que mitigé, a pu être considéré comme le début d’une « renaissance française » en Louisiane. Ces dernières années, les célébrations du bicentenaire de l’achat de la Louisiane par les États-Unis et du tricentenaire de la fondation française de La Nouvelle-Orléans ont suscité un intérêt public et universitaire renouvelé pour le passé colonial français en Louisiane et pour les variétés du créole louisianais. L’objectif de ce colloque sera de repenser les relations complexes qui unissent la France et la Louisiane depuis plus de 300 ans à la lumière des recherches menées actuellement de part et d’autre de l’Atlantique. Il ne s’agira en aucun cas de célébrer une quelconque « francité de la Louisiane » ou d’exagérer l’influence de la communauté francophone louisianaise au détriment de celle d’autres groupes. Ce colloque visera plutôt à interroger la singularité de la relation France-Louisiane, dans une perspective tour à tour comparative et connectée ainsi que dans la longue durée. Il visera également à renforcer le dialogue transatlantique autour des modèles théoriques, des méthodes ethnographiques et des pratiques archivistiques ou curatoriales liées à l’étude de la Louisiane française et des cultures francophones louisianaises.